



BULLETIN D'INSCRIPTION – ANNEE 2018/2019

MODALITES D'INSCRIPTION

CETTE PAGE EST A GARDER POUR L'ADHERENT(E)

Toute inscription ou ré-inscription ne sera effective qu'avec un dossier complet, c'est-à-dire :

1. Une partie « **INSCRIPTION** » / « **AUTORISATIONS** » / « **COTISATION** » remplie, datée et signée par l'adhérent et/ou son représentant légal pour les mineurs.

La cotisation annuelle est obligatoire. **Son règlement sera fractionné à la demande de l'adhérent. (Chèques, espèces, coupons ANCV, pour les allocataires de la CAF fournir le formulaire si vous souhaitez faire usage de l'aide « TEMPS LIBRE » accordée aux familles)**

2. Une partie « **CERTIFICAT MEDICAL** » d'aptitude à la pratique de la danse .

Le certificat médical de « non contre-indication » est obligatoire pour pouvoir participer aux entraînements ou à toutes compétitions inscrites au calendrier d'une fédération agréée et ce chaque année. Cf. Art. L.231-2 et L.231-3 code du sport.

3. Une photo d'identité actualisée si nécessaire. Obligatoire pour toute nouvelle inscription.

Les informations ci-dessus demandées sont indispensables au traitement de votre adhésion. A défaut, la demande de licence ne peut avoir lieu, l'assurance sportive ne serait donc pas validée, l'Association **Poissy Dance Center ne pourrait en être tenue responsable. Pour des raisons réglementaires et d'assurance, une licence sera demandée par l'association dès lors que les modalités d'inscription sont respectées, incluant une licence-assurance pendant les séances d'entraînements et en compétition, même pour les joueurs(ses) loisirs. Merci de votre compréhension.**

INFORMATIONS CONTACTS

Le professeur : Céline Nival à contacter en priorité : 0622029746/ poissydancecenter@gmail.com
La Présidente – Mme Arielle Bourdeau poissydancecenterpdt@orange.fr
Le Secrétaire – Melle Nathalie Moreau poissydancecenter@gmail.com
La Trésorière – Mme Isabelle Vallin poissydancecenter@gmail.com

Site Internet : www.danceline.fr

Page Facebook : **Danceline et Poissy Dance Center**

**PAS DE DOSSIER = PAS DE LICENCE = PAS D'ASSURANCE
= PAS D'ACCES AUX ENTRAINEMENTS**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association et à la Fédération Française de **Danse**. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à **Céline Nival** responsable du traitement.

Partie « INSCRIPTION » - ANNEE 2018/2019

*Informations de l'adhérent(e)

Civilité* : Mme M

Nom* : Prénom* :

Date de naissance* : Nationalité* :

Adresse* :

Code Postal* : Commune* :

Tel. Dom.* : Tel. Port.* :

Tel. Trav.* : Email* :

Nom et Prénom du Représentant légal de l'adhérent(e) :

.....

Taille de vêtement de l'élève :

Musiques Appréciables ou Titres :

Cours du lundi : Salle 1 complexe sportif Marcel Cerdan à Poissy (ou rue d'Aigremont)

- 17H15 : Modern 4/5 ans
- 18H : modern 6/7 ans
- 18H45 : Zumba
- 19H30 : Modern Adultes avancés
- 21H/22H15 : danse Orientale/ Bollywood niveau inter

Cours du mardi : Salle 2 complexe sportif Marcel Cerdan à Poissy (ou rue d'Aigremont)

- 18H30 : Street Dance ados adultes Niveau 2
- 19H45 : Modern Adultes niveau inter
- 21H/22H15 : danse Orientale/ Bollywood niveau inter

Cours du Mercredi : Salle 2 complexe sportif Marcel Cerdan à Poissy

- 16H : Modern 7/9 ans
- 17H : Modern 10/12 ans
- 18H : Street Dance Ados Niveau 1
- 19H/20H : Street Dance Niveau 3

« AUTORISATIONS » POUR LES MINEURS

Autorisation parentale ou du représentant légal pour les mineurs ou personnes sous tutorat

Je, soussigné(e),
demeurant à
agissant en qualité de : Parent / Tuteur / Autres (préciser)

Autorise/ N'autorise pas mon fils ou ma fille à
quitter seul(e) le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité (sauf en cas
de compétition le soir)

Au delà de 10 minutes avant/après l'entraînement, l'association ne pourra être tenu pour responsable
en cas d'accident.

Autorise/ N'autorise pas toute autre personne à transporter mon enfant dans son véhicule
personnel, à l'occasion des déplacements nécessaires à la pratique du Tennis de Table et enlève
toutes responsabilités aux accompagnateurs en cas d'accident survenant lors des déplacements en
compétition.

Autorise/ N'autorise pas tout dirigeant ou responsable de **Poissy Dance Center** . à donner en
nom, lieu et place toute autorisation nécessaire pour tout acte médical ou chirurgical qui, le cas
échéant, serait à effectuer en urgence par le corps médical

J'ai la possibilité d'accompagner des jeunes pour les compétitions
 Les parents interlocuteurs privilégiés

Prénom NOM : Prénom NOM :
Tel. Port. Mère : Tel. Port. Père :

Lu et approuvé le : Signature :

POUR TOUS LES ADHERENTS

Personne à prévenir en cas d'urgence :
Tel. Dom. : Tel. Port. :
Tel. Trav. :
Autres Renseignements (facultatif) :

Avez-vous un compte Facebook ? – Rejoignez-nous -> Cf. page 1

Oui Non
Les responsables de l'association peuvent m'informer des évènements du club par mail
 Oui Non

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur de l'association.
 Oui Non

J'autorise ma diffusion photographique à caractère purement sportif sur les équipes, les joueurs
de l'association, lors des entraînements ou des compétitions pour illustrer un article à des fins de
communication

Je n'autorise pas ma diffusion photographique à caractère purement sportif sur les équipes, les
joueurs de l'association, lors des entraînements ou des compétitions pour illustrer un article à des
fins de communication

Lu et approuvé le : Signature :

Partie « COTISATION » - ANNEE 2018 /2019

Je souhaite un reçu de paiement

Nom :	
Prénom :	Je suis le(la) Frère / Soeur / Père / Mère / Fils / Fille :
Age :	Catégories :
Date d'inscription :	

Cours	Tarifs	Espèce	
		Chèque	Espèce
1 cours par semaine 1H	210€		
1 cours par semaine 1H15	231€		
1 cours par semaine 1H30	240€		
Cours des 4/6 ans du Lundi 45min	162€		
Cours de Zumba 45min	120€		
2 cours par semaine	372€		
3 cours par semaine	471€		
Costumes du Spectacle (comprenant l'ensemble des costumes du spectacle)	40€ les 4/6 ans et 6/7 ans 48€ les 7/ 9 ans 50€ les 10/12 ans 50€ les Street 1 58€ les street 2/3 et Modern 80€ les orientales		
	Total :euros	

Chèque(s) à l'ordre de Poissy Dance Center - Modes de règlement – Plusieurs chèques possibles (X3), Merci d'arrondir le montant sur les chèques svp !!

Chèques : ___ x _____ €	ANCV : ___ x _____ €	Espèces :
N° _____ €= _____	N° _____ €= _____	
N° _____ €= _____	N° _____ €= _____	
N° _____ €= _____	N° _____ €= _____	
N° _____ €= _____	N° _____ €= _____	
N° _____ €= _____	N° _____ €= _____	

Informations sur les cours

Votre premier engagement est celui de bien vouloir respecter les tenues vestimentaires adaptées à la pratique de la Danse (legging , tee shirt , débardeurs , shorts , jogging , chaussettes ou pieds nus) permettant la liberté de mouvements et le control de la posture par le professeur .

Votre deuxième engagement est d'être présent régulièrement en cours si vous vous êtes inscrit pour participer au spectacle de fin d'année ; de prévenir le professeur en cas d'absence sous peine d'être retiré du spectacle ou de certains tableaux : Ceci pour le bien de l'élève lui même mais du groupe également .

Lu et approuvé le :

Signature :

RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION

Article 1 : Les cotisations sont payables en Septembre de chaque année, ou échelonnées sur 3 mois, le dernier paiement devant être fait en décembre de l'année en cours. La cotisation de l'Association et les cotisations spécifiques aux activités doivent être réglées pour pouvoir participer à ces activités.

Article 2 : Aucun remboursement ne sera accepté sauf pour maladie grave justifiée par certificat médical d'un médecin spécialiste et au prorata du temps restant de l'année en cours. En cas de grossesse, les adhérentes pourront bénéficier d'un report de leurs cotisations sur l'année suivante au prorata de leurs cours manquants, l'année en cours ne pouvant être remboursée.

Article 3 : Un certificat médical est exigé pour chaque discipline effectuée.

Article 4 : pas de cours pendant les vacances scolaires.

Article 5 : Les cours se font en tenue adaptée pour la pratique de la danse ou de la gymnastique (jeans, jupe, tenues trop dénudées.....sont interdits)

Article 6: les spectacles de fin d'année ne sont pas obligatoires mais l'engagement de l'élève en Début d'année d'être présent à ces spectacles entraîne la présence aux cours et aux répétitions générales et l'investissement maximum jusqu'au bout, les absences déstabilisant les chorégraphies et les autres élèves.

Article 7 : Un budget costume pour les spectacles sera demandé, payable d'avance, en cours d'année, pour chaque activité suivie (aucun bénéfice n'est fait sur les costumes et les prix sont négociés au maximum au sein de plusieurs magasins). Un justificatif peut être demandé.

Article 8 : En cas de perte des costumes, l'élève ne pourra plus participer aux spectacles, sauf si le rachat des costumes conformes aux originaux est accepté par l'élève et ou par ses parents.

Article 9 : En cas d'absences répétées (3 absences consécutives et/ou trop d'absences dans le trimestre), et pour la bonne évolution de l'ensemble des élèves, le professeur se donne le droit de retirer l'élève des spectacles de fin d'année (les frais de costumes ne seront pas remboursés).

Article 10 : Les places des spectacles de fin d'année sont payantes pour tous, y compris les parents d'élèves, (sauf les élèves bien entendu). Les théâtres sont loués très cher, donc une participation minimum est demandée aux familles, (le reste étant pris en charge par l'Association). Les places sont payables d'avance, sur ticket justificatif.

Article 11 : L'association n'est pas responsable des accidents et des vols qui pourraient survenir dans la pratique des activités sportives. IL est recommandé de prendre une assurance individuelle personnelle et multirisques.

Article 12 : Les locaux étant propres à l'arrivée des élèves, il leur est demandé de ramasser leurs papiers de gouter, les bouteilles d'eau et de ne pas oublier leurs affaires personnelles par respect pour tout le monde. Il est demandé aux parents de bien vouloir faire de la prévention auprès de leurs enfants. Merci.

Date : Lu et approuvé : SIGNATURE :